

## VENTES AUX ENCHERES

### SCP EMMANUEL DARD & VERONIQUE DUBOIS COMMISSAIRES-PRISEURS JUDICIAIRES

51 rue Alfred Curtel 13010 Marseille  
Tél : 04 91 79 05 11 / E-mail : encheres13010@gmail.com

### VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUITE A LIQUIDATION JUDICIAIRE JEUDI 10 JUIN 2021

• 10h L1 Mme G. 122 chemin de la Commanderie 13015 Marseille  
Atelier, mobilier des bureaux et stock d'un ancien transporteur : informatique (ordinateurs, imprimantes), pneus et jantes de camions...

Exposition : de 9h30 à 10h - Frais de vente 14.400 % (judiciaire)  
ANNONCES COMPLETES & PHOTOS SUR NOTRE SITE  
www.interencheres.com / 13009

## VIE DES SOCIETES

225313  
Suivant acte sous-seing privé en date du 25 mai 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :  
Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.  
Dénomination sociale : KARGOT.  
Siège social : CABRIES (13480), 148 allée de la Tramoutano, Lotissement Le Petit Lac, Calas.  
Durée : 99 années  
Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 EUR).  
Apports : effectués en numéraire, et intégralement libérés au jour de la signature des statuts.  
Agrément : toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.  
Gérant : Madame Karine HULLO, demeurant à CABRIES (13480) 148 allée de la Tramoutano, Calas.  
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AIX EN PROVENCE

Pour avis

## ANNONCES LEGALES

### AVIS

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Loisirs Provence Méditerranée se tiendra le Jeudi 17 Juin 2021 à partir de 19h en son siège sis 36 rue Saint Jacques 13006 MARSEILLE

### TESTAMENT OLOGRAPHE

225218  
Suivant testament olographe en date du 15 février 2016, Monsieur Jacques Michel SALETES, né(e) SALETES 66500 Prades, le 5 avril 1951, demeurant à 5 Bis allée de Murillo 13008 Marseille 08, célibataire, décédé(e) à MARSEILLE 8ème (13) le 6 mai 2021, a institué un légataire. Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Emmanuel OLLIVIER, 6 rue Joseph Vermet 84000 Avignon, le 25 mai 2021, dont la copie authentique accompagnée d'une copie du testament ont été adressées au Greffe le 26 mai 2021. Dans le mois suivant cette réception, l'opposition à l'exercice par le légataire de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Emmanuel OLLIVIER. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

### AVIS

225362  
L'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Vacances & Vous se tiendra le Jeudi 17 Juin 2021 à partir de 19h en son siège sis 36 rue Saint Jacques 13006 MARSEILLE



Ville de Nans-Les-Pins

COMMUNE DE NANS LES PINS

### ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA MODIFICATION DU PLU

2ème PARUTION

Par arrêté n° 21-131 du 28/04/2021, Mr le Maire de Nans les Pins a ordonné l'enquête publique relative à la modification du PLU.

A cet effet Mr Porcher a été désigné comme commissaire enquêteur par ordonnance du Président du Tribunal Administratif de Toulon.

Enquête publique se déroulera durant 32 jours consécutifs, du 25/05/2021 à 8 heures 30 au 25/06/2021 à 17 heures inclus.

Les pièces du dossier (dossier de PLU modifié et avis des Personnes Publiques Associées et Consultées) ainsi que le registre d'enquête, à feuillets non-mobles, coté et paraphé par le Commissaire-Enquêteur, seront déposés en mairie de Nans les Pins pendant toute la durée de l'enquête publique aux jours et heures habituels d'ouverture (Lundi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 ; Mardi et jeudi : de 8h30 à 12h00, Samedi : de 8h30 à 12h00).

Les informations et pièces relatives à l'enquête publique seront également disponibles sur le site internet de la commune : www.mairie-nanslespins.fr

Durant cette période, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre déposé en mairie à cet effet ou par voie électronique à l'adresse suivante : urbanisme@mairie-nanslespins.fr (à l'attention du commissaire enquêteur)

Le Commissaire Enquêteur recevra le public en mairie de Nans les Pins le mardi 25 mai 2021 de 08h30 à 12h00 (début de l'enquête), le mercredi 09 juin 2021 de 14h00 à 17h00, le mercredi 16 juin 2021 de 14h00 à 17h00 et le vendredi 25 juin 2021 de 14h00 à 17h00 (clôture de l'enquête)

L'arrêté d'enquête publique est consultable en mairie de Nans les Pins, sur tous les lieux habituels d'affichage, et sur le site internet de la commune.

Le Maire Ollivier ARTÛPHEL NANS

## APPEL D'OFFRES



### APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

EN VUE DE L'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

ARTICLE L. 2122-1-4 DU CODE GÉNÉRAL DE LA PROPRIÉTÉ  
DES PERSONNES PUBLIQUES GRANDE ROUE À MARSEILLE

En application de l'article L. 2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques (CG3P), la Ville de Marseille, sollicite les opérateurs économiques à manifester leur intérêt pour l'installation d'une grande roue sur différents sites de Marseille.

**OBJET DE LA CONSULTATION :** Autorisation d'Occupation temporaire du Domaine Public portant installation d'une grande roue sur différents sites de Marseille.

**DIRECTION :** Direction des Grands Événements et du Marketing

**SERVICE :** Service Gestion Événementielle

**DESRIPTIF :** Projet d'installation d'une grande roue panoramique de dernière génération avec ouverture 7 jours sur 7.

**CONTRAINTES TECHNIQUES :**

- Étude environnementale du site et de ses contraintes ;
- Étude des sols et descente de charges
- Conformité des installations

**LOCALISATION :** Escalé Borély, sur l'esplanade Jean-Claude BETON et Vieux Port - Quai de la Fraternité

**PÉRIODE :** Du 1er juillet 2021 au 30 juin 2022

Le calendrier définitif d'implantation de la grande roue sur chacun des sites, sera défini ultérieurement avec l'occupant désigné. L'occupation sur le Vieux Port ne pourra excéder 3 mois, montage et démontage compris.

Il est rappelé aux opérateurs économiques que, en application des articles 2122-2 et 2122-3 du Code général de la propriété des personnes publiques, l'occupation du domaine public ne peut être que temporaire et que l'autorisation présente un caractère précaire et révocable.

**DATE LIMITE DE REMISE DES DOSSIERS :** Vendredi 18 juin 2021 à 12h00.

Les autorisations administratives relevant du Code de l'Urbanisme et du Code de l'Environnement doivent être demandées aux administrations compétentes par le

candidat et sous sa seule responsabilité.

### ÉLÉMENTS À TRANSMETTRE OBLIGATOIREMENT DANS LE CADRE DE CETTE CONSULTATION :

- un courrier manifestant l'intérêt du candidat à présenter une offre,
- le Kbis de la société ou tout autre document équivalent datant de moins de trois mois,
- un mémoire précisant l'organisation des activités, les caractéristiques de l'installation proposée, les plages d'ouverture, les tarifs appliqués aux usagers, les durées d'installation (montage/ démontage) les modalités de maintenance et de gestion des pannes, tout autre élément permettant d'évaluer la qualité de l'offre du candidat,
- les autorisations administratives relevant du Code de l'Urbanisme et du Code de l'Environnement,
- le montant mensuel forfaitaire versé par l'occupant du domaine public à la Ville de Marseille,
- le pourcentage versé par l'occupant du domaine public à la Ville de Marseille, tenant compte du chiffre d'affaires effectué du fait de l'occupation du domaine public,
- le contrôle technique de sécurité sans observations et en cours de validité
- une attestation d'assurance et les certificats fiscaux et sociaux attestant que le candidat a satisfait à ses obligations

Par ailleurs, une attestation de bon montage et branchement devra nécessairement être fournie avant toute ouverture au public.

### MONTANT MENSUEL FORFAITAIRE DE LA REDEVANCE VERSÉE À MINIMA PAR LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES AU TITRE DE CETTE OCCUPATION :

- Huit mille soixante quinze euros et vingt deux Centimes (8075,22 Euros TTC par mois) pour le site du Vieux Port auquel s'ajoute 101,50€ TTC de frais de dossier,
- Cinq mille sept cent soixante cinq euros et soixante dix neuf Centimes (5765,79 Euros TTC par mois) pour le site du Parc Balnéaire auquel s'ajoute 101,50€ TTC de frais de dossier.

### CRITÈRES DE JUGEMENT DES OFFRES :

- Les dossiers de chaque candidat seront évalués sur la base des critères suivants :
- Dispositif esthétique s'intégrant dans les sites figurant à l'annexe 1 ;
- Un empiètement réduit au minimum compte tenu des contraintes du lieu d'implantation ;
- Une grande capacité d'accueil, 200 personnes minimum durant le fonctionnement ;
- Des durées de montage et démontage ;
- Prix du ticket ;
- Assistance technique pour intervention rapide entre 24 et 72 heures maximum selon l'importance de la panne ;
- Aménagement des cabines.

**DÉLAI DE VALIDITÉ DES DOSSIERS :** 3 mois

### CONTACTS :

Dépôt des dossiers : Maison Diamantée - 2 Rue de la Prison 13002 Marseille  
evenementsmarseille@marseille.fr  
Du 28 mai au 18 juin 2021  
Renseignements techniques et administratifs du lundi au vendredi 10h00 à 16h00 Monsieur Marc BESSON  
evenementsmarseille@marseille.fr 04 91 14 69 88  
Maison Diamantée - 2 Rue de la Prison 13002 Marseille



### AVIS D'APPEL À LA CONCURRENCE

PROCÉDURE ADAPTÉE AVEC NÉGOCIATION - ARTICLES L.2123-1, ET R. 2123-4 ET SUIVANTS DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE

#### 1. POUVOIR ADJUDICATEUR :

Le GIE Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse dont le siège social est sis 22 allée Ray Grassi, 13008 Marseille, immatriculé au RCS de Marseille sous le numéro 751 465 360,

agissant au nom et pour le compte de la société : CDC Habitat social, Société Anonyme d'Habitations à Loyers Modérés à Directeur et Conseil de Surveillance dont le siège social est sis 33 avenue Pierre Mendès France 75013 Paris et au capital social de 163 940 080 €, Immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 552 046 484.

Direction interrégionale Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse - 22 allée Ray Grassi - 13008 Marseille

#### 2. OBJET DU MARCHÉ :

Marché de conception-réalisation pour la réhabilitation énergétique de 26 logements individuels -BBC Rénovation - BDM Bronze - Résidence Lou Souléadou à Roquefort la Bédoule (13830) - 32 Avenue du lieutenant Barthélémy Andreis

#### 3. MODE DE PASSATION :

Procédure adaptée restreinte sur parution d'AAPC avec négociations. A ce stade, seules les candidatures devront être présentées dans les conditions du présent avis et du règlement de consultation mis à disposition sur le profil acheteur.

Le pouvoir adjudicateur reliendra trois (3) groupements candidats suite à analyse des candidatures dans les conditions décrites au règlement de consultation.

Le pouvoir adjudicateur adressera alors une invitation à soumissionner aux trois candidats retenus et leur remettra le DCE phase offre via le profil acheteur.

#### 4. CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES :

Budget tranche ferme : 1.370.000 € HT  
Le marché a pour objet la conception et la réalisation des travaux de confortement géotechnique de 4 logements individuels localités sociales, et la réhabilitation énergétique de 26 logements individuels localités sociales : BBC Rénovation + obtention BDM niveau Bronze.

Il s'agit ici de la phase candidature de la procédure susvisée. Il n'est pas demandé d'offre à ce stade.

Le groupement candidat sera composé d'un sous-groupement de conception composé obligatoirement d'un architecte mandataire de son groupement et d'un ou plusieurs BET dont les compétences exigées sont inscrites au règlement de consultation candidature ainsi que d'un accompagnateur BDM (agréé en APD au plus tard), et d'une entreprise générale ou d'un groupement d'entreprises répondant aux exigences du même règlement, et qui sera mandataire du groupement de conception-réalisation.

L'entreprise devra être qualifiée RGE au moment de l'exécution des travaux (date prévisionnelle : 2022) et le personnel mis à disposition titulaire d'attestations sous-section 4 (amiante) en cours de validité.

Durée prévisionnelle : 4 mois de conception + 12 mois de travaux

Le marché est découpé en tranches :

- Tranche ferme : phase conception + phase réalisation des travaux prévus en base
- 1ère tranche optionnelle : Numérotation des villas
- 2ème tranche optionnelle : Panneau de la résidence
- 3ème tranche optionnelle : Mise en sécurité des escaliers extérieurs (mains courantes, des garde-corps)
- 4ème tranche optionnelle : Remplacement des sonnettes existantes par un

modèle similaire, blanc

- 5ème tranche optionnelle : Remplacement des éclairages extérieurs
- 6ème tranche optionnelle : Réfection des salles de bain et salles d'eau
- 7ème tranche optionnelle : Réfection des WC dans l'ensemble des logements (2 par logements)
- 8ème tranche optionnelle : Fermeture du local OM
- 9ème tranche optionnelle : Mise en place de récupérateurs d'eau pluviale
- 10ème tranche optionnelle : Mise en place de bac(s) à compost collectif dans les espaces extérieurs

Clause d'insertion par l'activité économique comme condition d'exécution du marché selon CCAP

Les variantes libres sont interdites.

Une variante obligatoire devra être proposée par les trois groupements retenus selon cahier des charges.

Le dossier de consultation publié sur le profil est au stade de projet concernant la phase offre.

#### 5. CONDITIONS DE REMISE DES CANDIDATURES :

Retrait du dossier de consultation et remise des candidatures :  
Le dossier de consultation peut être obtenu à l'adresse électronique suivante :  
https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\_detail.do?PCSLID=CSL\_2021\_K2A44mw130  
Le dépôt des candidatures se fait uniquement sous forme dématérialisée selon même adresse.

Justifications et pièces à fournir dans la candidature selon Règlement de Consultation

Limitation du nombre de candidats admis à soumissionner : 3 groupements seront retenus

L'architecte et l'entreprise ne pourront pas se présenter dans plusieurs groupements.

Sélection des candidatures sur les critères suivants et selon RC :

- Capacités financières : chiffre d'affaire global minimum : 2.600.000 €
- Capacités techniques : déclarations pour chaque cotraitant sur les moyens humains généraux (effectifs moyens annuels du candidat sur les 5 dernières années ; importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années) - 40%

Références similaires en conception-réalisation et site occupé : présentées dans le cadre obligatoire de réponse au format Excel fourni au DCE candidature - 60%

Un cadre de présentation du groupement et des capacités de chaque cotraitant est fourni dans le dossier de consultation. Chaque groupement devra obligatoirement utiliser ce tableau pour présenter sa candidature et le remettre au pouvoir adjudicateur sous format Excel. Seules les 5 références présentées dans ce tableau seront analysées.

#### 6. MODALITÉS D'ATTRIBUTION EN PHASE OFFRE :

Les prestations font l'objet d'un marché unique.

Les trois groupements retenus présenteront une offre initiale dans les conditions qui seront fixées au règlement de consultation de la phase offres et qui leur sera transmis avec l'invitation à soumissionner.

Les critères de jugement des offres seront toutefois les suivants :

- Coût total de l'offre : 60%
- Qualité technique de l'offre : 35%
- Part d'exécution confiée à des PME ou artisans (minimum 10%) - art 2 ordonnance n°2020-738 du 17/06/2020 : 5%

**7. DATE ET HEURE LIMITES DE REMISE DES CANDIDATURES :** 30 juin 2021 à 12h00

**8. DATE D'ENVOI À LA PUBLICATION :** 20/05/2021



CONTACTEZ NOTRE ÉQUIPE SPÉCIALISÉE

04 91 84 46 30 / 04 91 84 46 45 al@laprovence-medias.fr

Le service des annonces légales vous accompagne dans toutes vos démarches officielles (parutions presse, relais web, dématérialisation) en vous proposant des solutions adaptées à vos besoins

ANNONCES LÉGALES

MARCHÉS PUBLICS

DÉMATÉRIALISATION

La Provence Médias